District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 14
du 07 février 2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

CHAMPIONNAT U11 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2012), les U10 (nées en 2013), les U9 (nées en 2014)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2010), les U12 (nées en 2011), les U11 (nées en
2012)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00

COUPE FESTIVAL U13 F

Les clubs suivants sont qualifiés pour la finale départementale Festival Pitch le 1er avril 2023 à DAVEZIEUX :

CHABEUIL, CORNAS, EYRIEUX EMBROYE, FC 540, SALAISE RHODIA, OLYMPIQUE VALENCE

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2008), U14 (nées en 2009), U13 (nées en 2010) et U12 (nées en 2011).
Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2005), U17 (nées en 2006), U16 (nées en 2007) et les U15 (nées en 2008)
Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Forfait général du FC UPPER.

Report des matchs du 1er tour non joué cause arrêtés municipaux :
- St Alban d'Ay contre Ruoms reporté au 05 février 2023 à 11h
- FC Plateau Ardéchois contre USVJ/FVC reporté au 05 février à 10h
- Villevocance contre BBRM/Génissieux reporté au 05 février à 10h

En cas de nouveaux arrêtés il importe au club recevant de trouver un terrain de repli afin que la rencontre puisse se jouer.

2éme tour de la CAMOU WOLF : cadrage à 13 équipes avec 5 matchs et 3 exempts pour un 3éme tour à 8 équipes
1ER tour de la DRESHER TARDY : cadrage à 12 équipes avec 4 matchs et 4 exempts pour un second tour à 8 équipes

INFORMATIONS AUX CLUBS

NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'UTILISATION DE LA FMI EST OBLIGATOIRE. PREVOIR CEPENDANT UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER EN CAS DE NON-FONCTIONNEMENT DE LA FMI. DANS CE CAS, LA FEUILLE DE MATCH PAPIER DOIT ETRE REMPLIE AVANT LA RENCONTRE ET ENVOYEE PAR MAIL A LA COMMISSION FEMININE AVANT LE LUNDI MIDI.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE DU VENDREDI A MIDI JUSQU'AU DIMANCHE SOIR, TOUTES LES DEMANDES DE MODIFICATIONS, LES ARRETES OU AUTRES SONT A ENVOYES A LA PERSONNE DE PERMANENCE ET NON AUX COMMISSIONS. SES COORDONNEES SE TROUVENT SUR LE SITE DU DISTRICT DANS LA RUBRIQUE PERMANENCE SPORTIVE. IL Y A AUSSI UNE PERSONNE DE PERMANENCE POUR LES ARBITRES.